



MAIRIE
Place du 15 juin 1944
22230 GOMENÉ
Tél. 02 96 28 42 09
Fax 02 96 26 57 91
mairiegomene@orange.fr

Réunion du Conseil Municipal du 17 octobre 2014

Mise en 2 x 2 voies de la RN 164 – DEMANDE d'un échangeur à la « Croix de l'Étaloir »

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de mise en 2 fois 2 voies de la RN 164 entre Merdrignac et Plémet.

Il précise qu'actuellement aucun échangeur n'est prévu au niveau de « La Croix de l'Étaloir » alors que :

- La voie communale qui part de cet endroit pour rejoindre Gomené en passant par le village de « Saint-Guénaël » est vraisemblablement celle qui dessert le plus notre bourg,
- Le dit village de « Saint-Guénaël » est le plus important de la commune,
- La station-service située à cet endroit est la dernière avant Rennes et emploie une dizaine de salariés et son activité est conditionnée à sa proximité immédiate avec la RN 164

Au vu de ces précisions, le Conseil Municipal demande expressément qu'un échangeur soit construit au niveau du village de « La Croix de l'Étaloir » et sollicite pour ce faire

Acquisition de matériels divers

Après avoir fait constater la panne sur la tondeuse communale, il s'avère que celle-ci est trop conséquente et qu'il convient de songer à l'acquisition d'une nouvelle tondeuse. Pour ce faire une commission a été constituée, elle sera chargée de déterminer les critères de sélection.

Le système de détection d'incendie de la Maison des associations étant devenu obsolète et non conforme à la nouvelle réglementation, il convient là encore de procéder à son remplacement.

Le devis de l'entreprise « La Puce Informatique » de Loudéac a été retenue pour l'acquisition de 6 ordinateurs dédiés à l'école. Leur installation est souhaitée pendant les vacances de la Toussaint.

Le montant global de ces différentes acquisitions est estimé à 45 000 Euros dont l'essentiel sera réalisé sur le prochain exercice, soit en 2015.

Classes de Neige 2015

Le Conseil Municipal, décide d'accorder une aide à hauteur de 35 Euros par enfant, soit pour 29 participants un montant global de 1 015 Euros destinés à financer une partie de la classe découverte du milieu montagnard qui sera organisée du 25 au 30 janvier 2015 pour les CM1 et CM2 du RPI Gomené/Laurenan.

Utilisation de la Salle des Fêtes pour les besoins scolaires

Afin de favoriser le nettoyage de la salle des fêtes, le Conseil Municipal a décidé qu'elle ne pourra plus être utilisée par l'école le vendredi, ni à partir du jeudi midi lorsqu'il est procédé au cirage du parquet.

De même il sera désormais demandé aux enfants, comme cela l'était auparavant, de se munir de chaussons pour protéger le parquet autant que possible.

Investissements à venir

Le Conseil Municipal a entamé une réflexion quant aux futurs investissements ;

Afin de résoudre le manque de stationnements constaté dans le centre bourg, une étude sera menée quant à l'aménagement du parking situé 1 rue du Mené.

Pour nos enfants, de nouvelles toilettes devront être construites à l'école, il sera également nécessaire de prévoir l'aménagement de jeux à l'étang, en complément de ceux existants.

Pour nos aînés, il faudra étudier la faisabilité de jeux de boules couverts.

Au vu des nombreux kilomètres de route qui appartiennent à la commune, les travaux de voirie continueront à occuper une place importante dans le budget tout comme le lourd investissement que représente le futur lotissement « des rabines » toujours à l'étude.

Questions diverses

- Suite à l'examen des rapports concernant la fourniture d'eau potable et d'assainissement, le Conseil Municipal se félicite du bon fonctionnement de ces deux services publics.
- Le Conseil Municipal tient à rappeler une nouvelle fois, et suite aux nombreuses plaintes déposées en Mairie par des usagers, que selon la loi : « *Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers* ».